المملكـــة المغـربيـــة
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵓⵏⵉⵏ
Caisse Marocaine des Retraites

بـــلاغ صحفـــي
COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

La Caisse Marocaine des Retraites primée par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale

Rabat, le 18 Mai 2023

La Caisse Marocaine des Retraites a été récompensée par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale « AISS » en recevant quatre certificats internationaux, lors du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique qui a été organisé du 17 au 19 mai 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire) sur les enjeux de la prévoyance sociale et la pérennité des systèmes de protection sociale dans les pays du continent.

Ainsi la CMR s'est vue décerner les certificats suivants :

- **Le Certificat d'excellence en matière de bonne gouvernance** après la mise en œuvre réussie de la nouvelle version des lignes directrices de l'Association dans ce domaine.
- **Le certificat de mérite avec mention spéciale** pour la mise en place d'un Open lab: espace collaboratif d'innovation.
- **Le certificat de mérite** pour l'émission « Comprenons la retraite »: un concept pour vulgariser les notions et la terminologie juridiques et techniques liées aux droits et obligations des usagers.
- **Une attestation de bonne pratique** pour la mise en place d'un espace libre-service au profit des usagers.

Ces certificats témoignent d'une reconnaissance internationale de la dynamique d'excellence dans laquelle s'inscrit la CMR pour consolider les principes de la bonne gouvernance, la transparence, l'innovation et l'amélioration de la qualité des services qu'elle offre au citoyen, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.
Il convient de signaler que l'Association Internationale de la Sécurité Sociale est une organisation internationale créée en 1927 à l'intention des institutions, ministères et agences publiques qui œuvrent dans le domaine de la sécurité sociale. Ses principales missions consistent à promouvoir la coopération entre les organisations de Sécurité Sociale des pays membres, favoriser l'échange de leurs expériences ainsi que l'étude des problématiques communes.